



infos

Composé et Imprimé par le SNUipp Finistère
113 route de Pont-L'Abbé 29000 QUIMPER
Dir. P. MADEC CPPA 03 10S07227
☎ 02 98 53 76 77 OU 02 98 53 72 34
FAX : 02 98 55 55 14
e.mail : snu29@snuipp.fr Le 19 octobre 2006
Notre site : <http://29.snuipp.fr>

CONTRE L'AUTORITARISME : UN BON REMPART : LE SNUIPP

Je ne suis pas habituellement d'un naturel pessimiste, mais je dois avouer que cette rentrée scolaire m'a quand même mis un sale coup au moral.

Je m'inquiète quand un ministre de l'intérieur en visite à Quimper se fait accompagner d'une foule de CRS qui bouclent le centre ville et empêchent de manière très musclée les citoyens d'exprimer pacifiquement leurs désaccords.

Je m'inquiète aussi quand un ministre de l'éducation nationale cherche à imposer des méthodes pédagogiques quelque peu archaïques et sanctionne des enseignants qui ont le seul tort d'exprimer des opinions différentes.

Je m'inquiète encore quand une association peu connue, il est vrai pour son amour immodéré de l'école publique en appelle à dénoncer les enseignants qui n'obéiraient pas au ministre.

Restriction de la liberté d'opinion, de la liberté pédagogique, appels à délation, tout cela ne sent pas vraiment très bon pour la démocratie !

Et vous chers collègues, n'êtes-vous pas inquiets, ne pensez-vous pas qu'un syndicat fort dans lequel vous auriez toute votre place pourrait être un rempart efficace contre toutes ces attaques ?

Guy Barré

PRESSE

Dispensé de timbrage **QUIMPER CTC**

SNUipp29 INFOS
113 route de Pont L'Abbé
29000 QUIMPER

Déposé le 20/10/2006

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

**VOUS N'ÊTES PAS ENCORE
SYNDIQUE ?**

**IL N'EST JAMAIS TROP
TARD POUR BIEN FAIRE !**

Vous trouverez le matériel de syndicalisation sur le site du SNUipp 29 ou en téléphonant à la section.

Vous pouvez encore utiliser le prélèvement automatique en 5 fois

APPRENTISSAGE DE LA LECTURE : BÊTISE, MECHANCETE OU INCOMPETENCE ?

L'année dernière a été marquée par les annonces intempestives du Ministre sur l'apprentissage de la lecture. En annonçant publiquement le rétablissement de la méthode syllabique ou encore une « épidémie de dyslexie » le Ministre a suscité de vives réactions chez les enseignants. Pétitions à l'initiative des organisations syndicales, des mouvements pédagogiques, d'associations de chercheurs et d'organisation de parents, conférences de presse, interventions de chercheurs, débats publics se sont multipliés et ont conduit finalement le ministre à n'apporter aux programmes que de légères modifications. Celles-ci n'empêchent pas de traiter l'ensemble des aspects de l'apprentissage de la lecture : travail sur la phonologie, le déchiffrage, la compréhension, l'entrée dans la culture de l'écrit.

Pourtant, Gilles de Robien poursuit dans le même sens ses interventions publiques, évoquant la méthode syllabique, mais aussi l'orthographe, le calcul et la grammaire. Il développe les « idées reçues », dénigre le travail réalisé dans les écoles et véhicule une vision simpliste des apprentissages. Finalement c'est l'expérience professionnelle, le travail d'élaboration, les acquis de la recherche qui sont remis en cause.

Les propositions que nous portons pour assurer la réussite de tous les élèves sont à l'opposé de ces orientations: diversifier les situations et les conditions d'apprentissage, permettre aux équipes de les élaborer collectivement en bénéficiant de plus de formation continue pour avoir accès aux résultats des recherches en sciences de l'éducation. Cela demande des moyens pour faire varier la taille des groupes, du temps pour travailler en équipe, des enseignants spécialisés pour intervenir auprès des élèves en difficulté.

La campagne ministérielle n'est pas sans effet auprès de l'opinion publique : c'est la raison pour laquelle le SNUipp, le SGEN, le Se, la FCPE, la Ligue de l'enseignement, les mouvements pédagogiques (ICEM, GFEN, AGIEM) ont décidé de poursuivre leurs actions à la rentrée en direction de toutes les écoles et tous les parents en diffusant un quatre pages unitaire. Battre en brèche les contrevérités ministérielles et permettre à chaque enseignant de poursuivre les pratiques conformes au programme de 2002, tels sont les objectifs de cette publication.

Communiqué de presse SNUipp FSU – SE UNSA – SGEN CFDT Le ministre doit condamner la campagne de SOS - éducation

S'appuyant sur les déclarations caricaturales du ministre de l'Education Nationale, l'association SOS éducation a fait paraître dans la presse régionale un encart publicitaire qui menace tous les enseignants de dénoncer leurs choix de manuels. Cette menace est intolérable. Cet encart divulgue une information mensongère sur les programmes de l'école élémentaire. Il jette ainsi le trouble sur les relations entre les parents et les enseignants. Les manuels utilisés dans les classes ne correspondent pas à une méthode particulière: certains rêvent-ils de brûler des livres de lecture grâce auxquels des centaines de milliers d'enfants ont appris à lire?

Le SNUipp, le SGEN et le SE exigent que le ministre de l'Éducation Nationale condamne vigoureusement ce qui s'apparente à de la délation, apporte son soutien aux enseignants mis en cause et affirme que les manuels utilisés en classe sont conformes aux programmes.

Paris, le 15 septembre 2006

Dans le **Finistère**, nous n'avons actuellement pas de remontées d'obligations faites par les IEN d'employer la méthode syllabique. Les enseignants doivent garder leur liberté pédagogique. Si vous aviez quelques soucis avec l'administration ou avec des parents, prévenez nous.

Lundi 23 octobre, au cours de la CAPD, le SNUipp interrogera l'Inspecteur d'Académie sur les consignes qu'il a données à ses IEN. D'ici-là, certains d'entre vous auront eu des animations pédagogiques sur le sujet. Tenez nous au courant!

Monsieur le Ministre : ça suffit

Un IEN du Nord fait l'objet d'une mesure disciplinaire; Roland Goigoux est interdit d'enseignement des futurs IEN...

Le SNUipp apporte tout son soutien aux enseignants, aux formateurs et aux IEN victimes de cet autoritarisme et demande la levée de toutes les menaces de sanctions.

Lettre ouverte au ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Paris, le 12 octobre 2006

Monsieur le Ministre,

Depuis près d'un an, vous entretenez le trouble dans l'opinion publique sur l'apprentissage de la lecture et professez le simplisme pédagogique en la matière. Vos prises de position, souvent caricaturales et aux fondements scientifiques contestés, s'opposent aux contenus même des programmes que vous avez signés.

Comment pouvez-vous déclarer en effet que « seule la synthèse (méthode syllabique) doit être employée à l'exclusion de toute autre » alors que les programmes indiquent sans ambiguïté qu'il faut recourir à deux procédures : l'approche synthétique (des lettres vers le mot) et l'approche analytique (du mot vers les lettres) ?

Comment pouvez-vous prétendre, monsieur le ministre, que la méthode syllabique est la meilleure méthode d'apprentissage de la lecture alors que, par le passé, avant même que l'on parle d'approche globale de la lecture, près d'un jeune sur deux sortait de l'école sans aucun diplôme ? Les professeurs de collège se plaignaient à l'époque que leurs élèves savaient déchiffrer mais qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils lisaient. On constate aujourd'hui encore, d'après une enquête INSEE de 2004, que c'est parmi les plus de 55 ans que le pourcentage de personnes ayant des difficultés de lecture est le plus important.

Comment pouvez-vous affirmer que votre démarche s'appuie sur des études scientifiques alors que vous empêchez des chercheurs de s'exprimer et que les soutiens que vous avez évoqués prennent ouvertement leurs distances comme viennent de le faire plusieurs chercheurs en neurosciences lors d'un séminaire du Collège de France en déclarant : « La psychologie cognitive ne prescrit pas de méthode unique d'enseignement » ou encore « les approches synthétique et analytique sont toutes les deux efficaces ?

Monsieur le ministre, vous affichez publiquement des positions qui sont en contradiction avec celles des programmes que vous avez signés.

Vous déformez délibérément les résultats aux différentes évaluations pour pouvoir prétendre que les élèves ne savent plus lire et que l'Ecole est en danger.

Vous écarterez des chercheurs reconnus des dispositifs de formation sous prétexte que leur parole n'est pas en conformité avec votre discours.

Vous menacez les enseignants du premier degré d'une enquête pour vérifier s'ils appliquent vos consignes et à l'inverse, vous soutenez officiellement les promoteurs du retour aux méthodes pédagogiques d'il y a un siècle et qui sont en contradiction avec les programmes officiels actuels.

Vous engagez les parents à dénoncer les maîtres qui n'appliqueraient pas une méthode exclusivement syllabique, alors qu'ils n'ont pas les compétences pour identifier la méthode utilisée et que ce n'est pas leur rôle.

Jusqu'où irez-vous monsieur le ministre, dans le dénigrement des enseignants et le mépris des parents ? Jusqu'où ira votre acharnement ?

Parents, nous considérons que la réussite de nos enfants aujourd'hui ne passe pas par le retour aux méthodes du passé. Nous considérons que c'est par le dialogue entre enseignants, parents et responsables de l'Education nationale que le progrès est possible dans le domaine de l'éducation. Nous rejetons toute forme d'autoritarisme.

Enseignants, nous sommes des professionnels. Nous connaissons et respectons les programmes d'enseignement. Nous oeuvrons tous avec détermination et professionnalisme pour conduire le plus grand nombre d'enfants à la maîtrise de la lecture et de l'écriture.

Inspecteurs de l'Education nationale, conseillers pédagogiques et formateurs d'enseignants, nous avons toujours fait en sorte d'aider les enseignants dans leur pratique professionnelle dans le respect de la personnalité de chacun et dans l'intérêt des élèves.

Militants d'associations éducatives, nous savons par notre engagement au côté de l'Ecole que l'apprentissage de la lecture passe par des voies multiples et diversifiées et mérite mieux que les slogans et les simplismes.

La réussite des élèves ne peut se résumer à une affaire de méthode. Au-delà du professionnalisme nécessaire, elle nécessite une relation de coopération et de confiance entre les parents et les enseignants, relation nourrie par le dialogue et que nous nous employons quotidiennement à construire.

Aussi, nous vous demandons, monsieur le ministre, de cesser de caricaturer l'apprentissage de la lecture, de mettre en cause la formation des enseignants et d'entretenir la suspicion au sein de notre système éducatif, car en faisant cela, c'est vous qui mettez l'Ecole en danger.

AGEEM - Lucille BARBÉRIS, Présidente ; AIRDF - Christine BARRÉ DE MINAC, Présidente ; CRAP Cahiers pédagogiques, Dominique GUY, Secrétaire générale;FCPE - AFEF - Viviane YOUNG, Présidente;Farid HAMANA, Président;GFEN - Odette BASSIS, Présidente;ICEM Pédagogie Freinet - Catherine CHABRUN, Présidente;LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - Eric FAVEY, Secrétaire national;SIEN-UNSA - Patrick ROUMAGNAC, Secrétaire général;SE-UNSA - Luc BÉRILLE, Secrétaire généra;; SGEN-CFDT - Jean-Luc VILLENEUVE, Secrétaire général;SNUIPP-FSU - Gilles MOINDROT, co-secrétaire général; SNPI-FSU - Erick PONTAIS, Secrétaire général

Remboursement de frais des animations pédagogiques

Vous ne serez pas remboursés des frais de déplacement si l'animation pédagogique se situe hors de votre circonscription. Le SNUipp interpellera l'IA sur ce problème, il exigera également que vous soyez destinataire d'un ordre de mission avant vos déplacements. Le SNUipp 29 appelle les enseignants à refuser tout déplacement non remboursé.

Retraite des parents de 3 enfants : Le SNUipp obtient satisfaction

Au mois de mai 2006, le ministère du budget a notifié rétroactivement et une nouvelle fois sans concertation les modalités de calcul du montant de la pension des parents de 3 enfants. Ainsi, l'année d'ouverture des droits à la pension ne pouvait être antérieure à 2005. Donc toutes les mères de 3 enfants dont les enfants sont nés avant 2005 et qui ont 15 ans de service voyaient leur pension minorée. Cette mesure devait prendre effet en janvier.

Le SNUipp et la FSU sont intervenus auprès du ministère pour contester cette nouvelle mesure et demander son retrait. Le ministère vient d'accéder à notre demande et annule la note de service. L'année de référence pour le calcul de l'annuité est donc l'année des 15 ans de service pour les parents de 3 enfants ayant bénéficié d'un congé de deux mois pour leurs enfants.

Décharge des écoles à 4 classes

Pour assurer la décharge des directeurs d'écoles à 4 classes sans pour cela engager de frais supplémentaires, l'administration a trouvé la bonne solution : elle utilise des PE2 qui sont en stage filé tous les lundis dans les écoles. Tous les lundis, pas tout à fait puisque quand ces PE2 seront en stage en responsabilité, les directeurs ne seront pas déchargés.

Tous les directeurs, pas tout à fait puisque ceux qui ont la malchance d'enseigner en cycle1 ne sont pas déchargés.

Déchargés complètement, pas tout à fait puisque les directeurs auront peut-être à conseiller leurs jeunes collègues qui pour une grande partie d'entre eux n'avaient jamais mis les pieds dans une classe. Quant à l'intérêt de cette innovation pour les PE2, il reste encore à prouver, mais nous y reviendrons dans un prochain bulletin !

Financement de l'école privée

Cette rentrée est marquée par l'application de dispositions (article 89 de la loi sur les libertés locales et circulaire ministérielle du 2 décembre 2005) rendant obligatoire la participation des communes pour les élèves scolarisés dans une école privée hors de leur commune de résidence. La circulaire du ministre, prise sans aucune concertation, aggrave cette disposition, en élargissant la base de calcul du forfait communal.

Ces mesures constituent une véritable manne financière pour les écoles privées qui vont bénéficier d'un nouvel apport budgétaire public important au détriment du développement de l'école Publique et Laïque. Elles accentuent les inégalités de traitement entre les écoles Publiques et privées, renforcent le dualisme scolaire, encouragent le contournement de la carte scolaire, augmentant ainsi la ségrégation entre élèves.

Ces mesures doivent être retirées.

Le SNUipp poursuivra les contacts unitaires engagés dans ce sens.

Direction d'école Continuez le blocage : Vous n'êtes pas seuls

Alors qu'il annonçait à chaque directeur gréviste qu'il était le seul à ne pas faire parvenir les documents, un IEN s'est résolu à demander par mail le retour des enquêtes 19 en avouant que 18 écoles de la circonscription ne l'avaient pas encore fait. L'IA lui-même a écrit aux écoles un courrier allant dans le même sens.

Cette insistance de l'administration prouve donc que la grève administrative est encore bien suivie et gêne l'inspection académique. Ce n'est donc pas le moment pour nous de baisser les bras ni de se laisser intimider. Vous pourrez confier les documents contre reçu au délégué SNUipp de votre secteur ou à la section départementale.

Concours d'entrée à l'IUFM

Le ministère vient d'annoncer qu'il maintient pour la session 2007 le nombre de postes (11 250) offert aux concours de recrutement des professeurs des écoles. Ce maintien confirme la baisse de 1 250 postes du concours 2006. Il ne permet pas de remplacer l'ensemble des enseignants du 1^{er} degré qui partent en retraite.